



Cimetière

ŒUVRER À RESPECTER LA MÉMOIRE

P.5



Seniors
Bien vieillir à Billy-Montigny

p.6 et 7



Festivités
Notez dans vos agenda !

p.8 et 9



Centre aquatique
Rejoignez-nous à la Pool-party !

p.10

ETAT CIVIL

Mariages

Ils se sont dit oui !



Samedi 3 mai, Laure Avit, adjointe au maire, a reçu le consentement d'**Anita Stopin et Lilian Luycx**. Félicitations aux jeunes mariés !

Naissances

Léo Gérard-Dandre, le 07/05 à Divion ;
Judy Henon, le 14/05 à Arras ;
Thiago Decarpentries, le 17/05 à Lens ;
Maëlo Letombe, le 18/05 à Seclin ;
Esmée Lebacq, le 23/05 à Lens ;
Leïla Semlali, le 27/05 à Lens ;
Lyam Turpain, le 31/05 à Dechy.

Mariages

Sandrine Prince et Gérard Dieu, le 03/05 ;
Laury Marbaix et Jean-François Gasiolek, le 24/05 ;
Anita Stopin et Lilian Luycx, le 31/05.

Décès

Serge Fériot, 66 ans ;
Jules Lamon, 82 ans ;
Nadia Gervois veuve Gorny, 65 ans ;
Odette Dechaume, 70 ans.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture

Fermetures estivales de nos services

Veuillez prendre connaissance des jours d'ouverture de la médiathèque Nelson Mandela cet été :

- Lundi : 10^h - 12^h et 14^h - 17^h
- Mardi : 14^h - 19^h
- Mercredi : 10^h - 12^h et 14^h - 18^h
- Jeudi et vendredi : 14^h - 18^h

Le cyberbase sera fermé en juillet et août.

Le stade Paul Guerre sera fermé du samedi 5 juillet au dimanche 3 août inclus.
Réouverture le 4 août à 8^h.

Le PIJ sera fermé tout l'été.

Foires aux puces

- **SAMEDI 5 JUILLET**
Résidence Michel Hidous organisée par «Les Flamélias».
Inscriptions au 06 88 11 64 95
- **SAMEDI 2 AOÛT**
Place Alexandre, organisée par Femmes tout simplement
Inscriptions sur place.
(Sous réserves, en raison des travaux sur la place Alexandre)
- **SAMEDI 23 AOÛT**
Cité des Castors organisée par l'ASB Cyclos
Inscriptions au 06 71 74 56 50

Travaux Place Alexandre

L'entreprise «Pinson» procédera à des travaux d'aménagement de la place Alexandre à compter du **LUNDI 7 JUILLET**.
Un arrêté sera établi et une déviation sera mise en place durant les heures de chantier par l'entreprise chargée des travaux.

Santé

Permanence Mutuelle JUST

Les adhésions à la mutuelle communale sont toujours d'actualité le 3^e jeudi du mois. La prochaine permanence aura lieu le **17 JUILLET** au Centre Pablo Picasso.
Pas de permanence en **AOÛT**.
Uniquement sur réservation au 0 809 546 000 ou sur le site www.just.fr dans la rubrique « nos agences ».

Administratif

De l'aide dans vos démarches

Le bus PIMMS Médiation du réseau « France Services » intervient à Billy-Montigny le 3^e mercredi de chaque mois de 13^h30 à 16^h30 sur le parvis de la mairie.

Ce service vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

Soirées moules-frites

Organisées par le Foyer Artistique Billysien
• **JEUDI 14 ET VENDREDI 15 AOÛT**
Maison du Peuple, rue F. Evrard
Inscriptions au 06 08 83 41 83

Friterie «chez Marie», rue F. Evrard
• **VENDREDI 15 AOÛT à 19^h00**
• **SAMEDI 16 AOÛT à 12^h00 et à 19^h00.**



Sommaire

• **P.4** : Vos ASVP veillent à la tranquillité publique.

• **P.5** : Cimetière. Du changement dans la gestion du funérarium.

• **P.6** : Bien vieillir dans sa ville.

• **P.7** : La municipalité œuvre pour la santé.

• **P.8** : Succès du salon de la bière pour sa 8^e édition.

• **P.9** : Festivités d'été, demandez le programme.

• **P.10** : Des activités sportives pour toute la famille.

• **P.11** : Rejoignez la Pool-Party au centre aquatique !

• **P.12** : Les sportifs jouent de la boule. Une nouvelle présidente aux Sports et Loisirs.

• **P.13** : Le Handball dans tous ses états.

• **P.14** : Demandez de l'aide juridique gratuite.

• **P.15** : Tribunes libres.

Billy-Infos

Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication



Chers billysiennes, chers billysiens,

L'été est arrivé et avec lui, ses fortes chaleurs. Dans ces conditions, nous accentuons notre attention envers la population la plus vulnérable et plus particulièrement, les seniors. Dans cette démarche, nous multiplions les initiatives sur le thème de la santé et notamment, avec notre partenaire historique, Filieris, à qui nous allons confier la gestion de notre future maison de santé.

Pour lutter contre cet épisode caniculaire et ceux à venir, il est idéal de vous rafraîchir au centre aquatique Louis Aragon tout l'été ! Rendez-vous à la Pool Party qui se tiendra le vendredi 4 juillet. Retrouvez également de la fraîcheur dans votre médiathèque Nelson Mandela où vous pourrez profiter du jardin de lecture et des nombreuses activités mises en place.

Nous vous avons de nouveau concocté une programmation estivale dans toute la ville à savoir le 14 juillet, les fêtes de l'Hors d'équerre, les Festi'Cités qui seront désormais itinérantes, et le Forum des associations, grand rendez-vous des bénévoles qui œuvrent à la vie collective.

Je vous souhaite un bel été.



Votre Maire,
Bruno Troni

ASVP

Veiller à la tranquillité publique

La Municipalité a fait le choix il y a quelques années de ne pas mettre en place une Police Municipale mais des Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Quelles sont leurs missions ?

L'ASVP a pour mission principale de faire respecter la réglementation concernant le stationnement. Il effectue des « rondes » en binôme sur l'ensemble de la commune. S'il constate qu'une voiture n'est pas munie du ticket de stationnement réglementaire ou du disque bleu, il dresse un procès-verbal de stationnement (PV).

L'agent de surveillance établit également des procès-verbaux d'infraction au code de la santé publique. Ainsi, s'il voit un citoyen dégrader ou salir la voie publique (tag, graffitis, déchets, déjections canines...), s'il découvre des débris avec identification du propriétaire, il peut lui mettre une amende. Il mène également une mission de prévention et de conseil auprès de la population pour le respect de la propreté des espaces publics.

L'ASVP participe aux missions de prévention et de protection de la voie publique, notamment aux alentours des établissements scolaires (écoles, collège) et des lieux publics (mairie, jardin public...). Il aide les piétons à traverser la rue sans danger, signale les accidents aux services compétents (appel du SAMU, des pompiers ou de la police) et porte assistance aux personnes. Sur la commune, un Agent est présent aux entrées et sorties d'écoles.

Permanence de vos ASVP en mairie, rue Jean Jaurès, le mercredi de 10h à 12h, sur rendez-vous.

Téléphones :
06 07 33 03 72
06 95 12 16 06



L'agent peut également constater, ou rechercher à la demande de la mairie, diverses infractions qu'il doit signaler à sa hiérarchie :

- les infractions contre le Code de l'Environnement, en particulier en ce qui concerne la pollution lumineuse qui émane des publicités et des enseignes,
- les bruits de voisinage, tels que la musique trop forte, les aboiements incessants d'un chien, des cris, des pétards, ou tout autre bruit qui nuirait au voisinage.

Enfin, il remplit une mission de renseignement des usagers des voies publiques, il aide par exemple les personnes à trouver leur chemin.

L'agent de surveillance de la voie publique est en contact permanent avec la population et régulièrement en relation avec les services de sa collectivité (urbanisme, prévention, animation, services sociaux...), le service de police municipale et nationale, les services de la gendarmerie, des urgences, secours, etc.

Cimetière

Quelles sont les réglementations ?

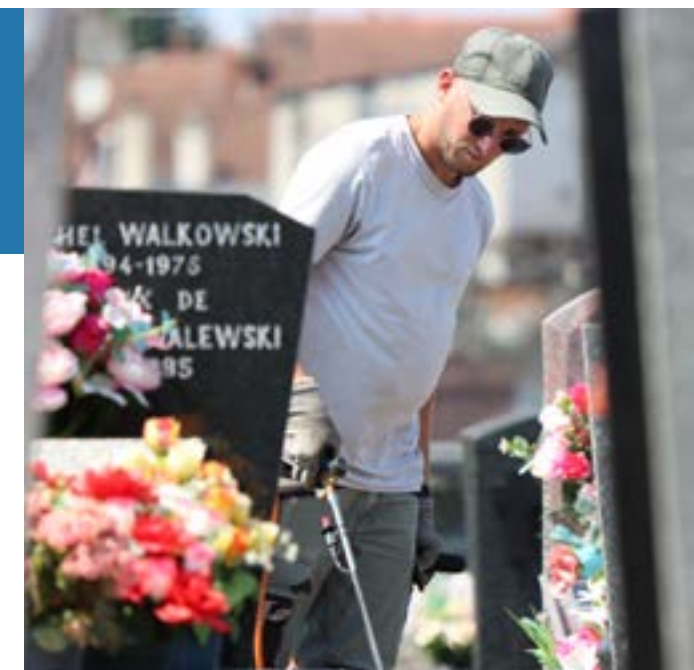
Un cimetière est un lieu spécialement aménagé pour accueillir les corps des personnes décédées. Il s'agit d'un endroit destiné au repos des défunts, où pierres tombales et monuments funéraires sont érigés pour commémorer les défunts et permettre aux proches de se recueillir en toute sérénité.

Le Code Général des Collectivités Territoriales apporte un cadre sur la législation des cimetières français. Il est obligatoire pour chaque commune d'avoir un cimetière ainsi qu'un site cinéraire permettant d'accueillir les cendres des défunts.

Aujourd'hui les cimetières sont laïcs et publics et la commune est en charge de la gestion des lieux. Le maire détient les pouvoirs de police administrative générale et spéciale au sein du cimetière communal. Il s'agit de l'autorité compétente pour faire respecter

le règlement du cimetière et les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques.

Sur notre commune, des agents sont dédiés à l'entretien du cimetière (tonte, taille, désherbage), sans oublier le ramassage des débris. C'est un travail colossal car malheureusement souvent la nature est plus rapide que l'homme et reprend ses droits d'où quelques pousses, quelques mauvaises herbes.



Le propriétaire de la concession a lui, à sa charge, l'entretien de la tombe, et doit suivre le règlement établi et propre à chaque commune.

Funérarium

Un changement de gestion

Alors que la gestion du funérarium était confiée à un prestataire par le biais d'une délégation de service public, le Conseil Municipal a décidé, lors de la séance du 9 Avril 2025, de reprendre en régie propre la gestion.

Ainsi des travaux sont entrepris depuis le mois de juin : climatisation, peintures, grand nettoyage des salons et du mobilier, afin d'accueillir les familles dans des conditions plus adaptées. Un réaménagement extérieur sera également entrepris dans les mois qui viennent afin de rendre l'accès et l'entrée plus agréables.

Qui peut y accéder ?

Le funérarium est ouvert à tous, billysiens ou non.

Comment y accéder ?

Ce sont les Pompes Funèbres qui prendront directement contact avec le service Etat Civil de la Mairie afin de s'assurer de la disponibilité du salon. A savoir, qu'un salon sur les 2 sera toujours réservé aux billysiens.

Quel est l'objectif de la Municipalité ?

Les élus de la majorité veulent avant tout rendre un nouveau service à la population. Certaines personnes sont nées à Billy-Montigny, ou y vivent depuis des années, donc leur donner un accès au funérarium semble naturel, d'autant que des agents communaux possèdent les habilitations nécessaires pour accueillir les Pompes Funèbres et être en relation avec elles.

Quels seront les tarifs ?	Billysiens	Extérieurs
1er jour au funérarium	90€	180€
Journée supplémentaire	45€	90€



L'âge de la retraite s'accompagne de diverses occupations comme le loisir mais aussi de préoccupations telles que la santé et l'accessibilité. Pour répondre aux attentes des seniors, la municipalité engage différentes actions et investit largement pour faciliter leur quotidien.

Célébrer nos aînés

Les rendez-vous festifs organisés à destination des aînés sont nombreux. Parmi eux, les très populaires repas des aînés ayant lieu lors de la Sainte Barbe et lors de la fête des travailleuses et des travailleurs.

Le dernier repas en date n'aura pas dérogé à son succès puisque près de 400 convives ont répondu à l'invitation de la municipalité. Si l'occasion est propice à la convivialité et aux retrouvailles, elle permet surtout pour beaucoup de

rompre l'isolement autour de la table ou sur la piste de danse. Pour favoriser encore plus la venue des habitants les plus isolés, une navette est spécialement affrétée pour s'assurer que ceux qui le veulent puissent se joindre « à la fête ».

En préambule, Bruno Troni, Maire, et Marceline Brebion, adjointe au Maire déléguée aux personnes âgées, ont adressé un discours de bienvenue à l'assistance. Les deux doyens parmi eux, M^{me} Renée Chambery et M. Francis Stokolsa ont été mis à l'honneur.



Une longévité admirable

Un mois plus tard, c'est au domicile de Mme Chambery que se sont rendus les élus pour célébrer son 101^e anniversaire. La doyenne de la commune est une billysienne pure souche et a grandi route de Méricourt.

De son union avec son époux Louis, Renée aura 5 enfants, qui lui feront la joie d'être grand-mère de 13 petits enfants qui à leur tour, lui donneront 27 arrière-petits-enfants.



Savoir bien vivre chez soi

La municipalité s'est associée à l'association SOLIAH et à la CARSAT pour une action de prévention et de sensibilisation à la mobilité et à l'accessibilité au domicile.

Illustré dans des saynètes jouées par la compagnie La Belle Histoire, ce thème a ensuite été l'objet d'échanges avec les spectateurs et des professionnels de l'accompagnement. Après la théorie, les participants sont passés à la pratique avec le TRUCK, maison ambulante spécialement aménagée pour faire découvrir des solutions et des aides à l'accompagnement.

Le partenariat s'est poursuivi avec des ateliers de prévention avec



un ergothérapeute au centre Picasso. Ces ateliers de prévention viennent en complément de ceux organisés toute l'année par le service solidarité avec les différents partenaires.

Les habitants âgés les plus isolés peuvent solliciter le service solidarité, sous conditions, pour être véhiculés à des rendez-vous médicaux en ville ou pour les courses alimentaires. Inscriptions au CCAS au 03 21 76 23 00 ou au 07 87 49 91 63

La municipalité se mobilise pour la santé

Parce que la santé est une préoccupation de chacun et particulièrement de vos élus, une journée Santé sera organisée le **MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025** au Centre Pablo Picasso rue Jean Jaurès.

C'est un Parcours Santé qui est proposé aux personnes majeures avec 6 stands : vaccination, préventions, santé mentale, diabète et nutrition, repérage des fragilités/bien vieillir, dépistage visuel, et un stand tenu par la CPAM spécifique à l'accès aux droits.

Le nombre de places étant limité à 24 personnes, 4 sessions sont programmées : de 9^h30 à 11^h00, de 11^h00 à 12^h30, puis de 13^h30 à 15^h00 et de 15^h00 à 16^h30.

Inscriptions par téléphone auprès du service solidarité au 07 87 49 91 63 ou au CCAS au 03 21 76 23 00. Veuillez apporter votre carnet de santé et votre carte vitale.



Quid de la Maison de santé ?

Annoncée lors des vœux à la population et votée en dernier conseil municipal, une maison de santé pluridisciplinaire sera construite rue Ampère. Sa gestion sera confiée à Filieris et prendra ainsi le relais du centre de santé actuel situé rue du Docteur Lourties.



Parce que la fête et la convivialité font partie intégrante de la vie communale, la municipalité met l'accent sur les événements qui nous rassemblent. Après une riche saison culturelle, ce sont les festivités en plein air qui vont prendre le relais tout l'été.

Salon de la bière

Les papilles et les oreilles en éveil

Le jeudi 29 mai 2025, la ville de Billy-Montigny a organisé la huitième édition de son grand rendez-vous printanier, le **Salon de la bière et des produits régionaux**, au parc Robespierre, avenue Jean Moulin.

L'événement a donné le coup d'envoi officiel de la saison estivale. Son programme a allié dégustations, repas champêtre et animations musicales.

L'objectif a été d'offrir aux visiteurs un moment de partage autour des saveurs locales. Pour cela, plusieurs brasseurs ont répondu à l'appel et il y en avait pour tous les goûts ! Blonde, IPA, brune et même des curiosités comme la triple au pain.

L'atmosphère conviviale du parc Robespierre a été propice au divertissement et à la danse avec un concert assuré par Interpoles.

“Une 8^e édition qui confirme le succès de cet événement”

Nombreux ont été les visiteurs à repartir cartons sous le bras, non sans avoir fait un détour aux stands de saucissons et de l'artisan menuisier local pour s'offrir un ouvre bouteille ou encore une planche en bois pour l'apéritif, avec bien-sûr modération !



Merci aux exposants

Les brasseurs

Les Amis de la Bière
ETS Dubuisson
S' Rieul
Comptoir de Flore
4 Joys
De Katsbier
White Star

Buvette

Femmes tout simplement

Friterie Jordan

Charcutier
Dominique
Chnockaert

Les artisans
Atelier Roszak
Fairy Stones

Les apiculteurs
Le rucher du marais
Le rucher des Fées

Programmation

JOIGNEZ-VOUS À LA FÊTE TOUT L'ÉTÉ !



Célébrons la fête nationale !

A l'occasion du 14 juillet, la municipalité vous réserve un concert avec les tributes de Muse, Calogero et ABBA.

La soirée sera clôturée par le très attendu feu d'artifice !

LUNDI 14 JUILLET, 20^h,
place Mathieu.
Gratuit - Tout public.



La fête à l'hors d'équerre !

La ducasse estivale prendra ses quartiers rue Florent Evrard du **MERCREDI 13 AU DIMANCHE 17 AOÛT** à l'occasion des fêtes de l'hors d'équerre ! Manèges, stand, sucreries et animations, il y en aura pour tout le monde !

Rendez-vous le **JEUDI 14 AOÛT** pour un concert !



Les Festi'Cités font peau neuve !

Très populaires auprès de la population, les Festi'Cités changent de formule et prennent une forme itinérante aux lieux et dates suivants de 14^h à 18^h :

MARDI 12 AOÛT : Parc Robespierre avenue Jean-Moulin.
MERCREDI 13 AOÛT : Parc Maurice Thorez rue de Chartres.
JEUDI 14 AOÛT : Colombe de la Paix, rue de la Marne.



Dimanche 28 septembre 2025

à partir 10^h – **Stade Paul Guerre**

Rencontre avec les associations billysiennes
Restauration – Animations musicales



Informations complémentaires dans le prochain BILLY-INFOS

Des activités sportives pour toute la famille

Votre service des sports vous offre la possibilité de reprendre une activité sportive en famille, pendant le mois d'août. Une multitude d'activités vous permettra d'allier plaisir et activité physique.

Partager une activité sportive crée des moments de complicité et de communication. Cela permet aux membres de la famille de passer du temps de qualité ensemble, loin des écrans et des contraintes du quotidien.

En pratiquant régulièrement une activité physique, les enfants apprennent dès le plus jeune âge, l'importance de bouger pour rester en bonne santé. Les parents deviennent alors des modèles positifs.

L'exercice physique libère des endorphines, hormones du bonheur, bénéfiques pour tous les âges. Il contribue à une meilleure gestion du stress, à un sommeil de qualité et à une humeur plus stable.

A cette occasion, Ils vous attendent pour pratiquer du badminton, de la randonnée, de la course d'orientation, de l'urbain sport, du yoga, de la marche, du vélo-famille + pique-nique... La caravane du sport sera également présente le lundi 4 août de 14h à 16h à l'espace Germinal, rue de Dijon.

Inscriptions auprès du service des sports jusqu'au 4 juillet et à compter du Lundi 28 juillet 2025 (fermeture du service du 5 juillet au 27 juillet)
Contact : 06 31 73 78 70
servicedessports.billymontigny@gmail.com

SPORT'IVAL Billy-Montigny
Août 2025

Familles Enfants adultes

Semaine 1
Lundi 4
CARAVANE DU SPORT
Espace germinal 14-16h
Mardi 5
BADMINTON EN FAMILLE
Salle Curie (stade) 17h30-19h00
Jeudi 7
RANDONNEE
Départ cité Piérard
Colombe de la paix 17h30-19h30

Semaine 2
Lundi 11
COURSE D'ORIENTATION
Départ Kiosque entre 14h-17h
Mardi 12
URBAIN SPORT
Stade Paul Guerre 14h-17h
Jeudi 14
YOGA PARC URBAIN
18h-19h Initiation

Semaine 3
Mardi 19
TOURNOI BADMINTON
17h-19h salle curie (stade)
Jeudi 21
TOURNEE DES TERRILS
(Marche)
13h départ Picasso
Dimanche 24
VELO-FAMILLE
+ PIQUE-NIQUE
10h-15h Départ picasso

GRATUIT

Essayez librement le tennis de table !



Les dirigeants et les cadres techniques du Tennis de Table de Billy-Montigny, avec le concours de la Municipalité, les Hauts-de-France, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et l'Association Sportive Billysienne, proposent gratuitement aux habitants des différents quartiers de la commune n'étant pas licenciés dans ce sport, la découverte de l'univers pongiste.

Des initiations, des rencontres et des tournois sont au programme dans la halle Joliot Curie du 5 août au 28 août 2025, les mardis, mercredis et jeudis de 17h à 20h30.

Pour participer à cette activité, le port de chaussures de salle est obligatoire.

Votre centre aquatique à l'heure d'été !

Horaires d'été	Ouvertures publiques	Balnéo	Structure gonflable	Aquagym	Workout
Lundi	10h - 13h et 14h - 20h	17h - 20h			
Mardi	14h - 20h	17h - 20h		19h - 19h45	
Mercredi	14h - 19h	17h - 19h			
Jeudi	14h - 20h	17h - 20h	14h - 16h	19h - 19h45	
Vendredi	10h - 13h et 14h - 20h	17h - 20h	14h - 16h		19h - 19h45
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h	9h - 12h et 14h - 18h			
Dimanche	9h - 13h	9h - 13h			

Horaires d'été du lundi 7 juillet au dimanche 31 août 2025
Remontée des bassins 20 minutes avant la fermeture ; les séances ont une durée de 2 heures maximum ;
une évacuation des bassins peut avoir lieu à la demande des MNS par nécessité de modulation des bassins

POOL Party
VENDREDI 4 JUILLET 17h - 20h
STRUCTURE GONFLABLE AQUADANCE
BAR À SIROPS DOUCEURS SUCRÉES ET SALÉES
DES SURPRISES ET BEAUCOUP DE LOTS À GAGNER !
Tarif unique : 5€
Réservations conseillées places limitées.

STAGE NATATION
DU 7 JUILLET AU 29 AOÛT
Inscrivez votre enfant pour une ou deux semaines, à partir de 6 ans, du lundi au vendredi.
Test à réaliser auprès d'un maître nageur pour l'inscription.
2 Niveaux, 2 créneaux
10h-10h45 : débutant
11h-11h45 : intermédiaire
Tarifs
Billysiens 30 euros la semaine
Extérieurs 50 euros la semaine
Renseignements : 03.76.09.02.16
centre-aquatique@billy-montigny.fr

Pétanque ou Lyonnaise

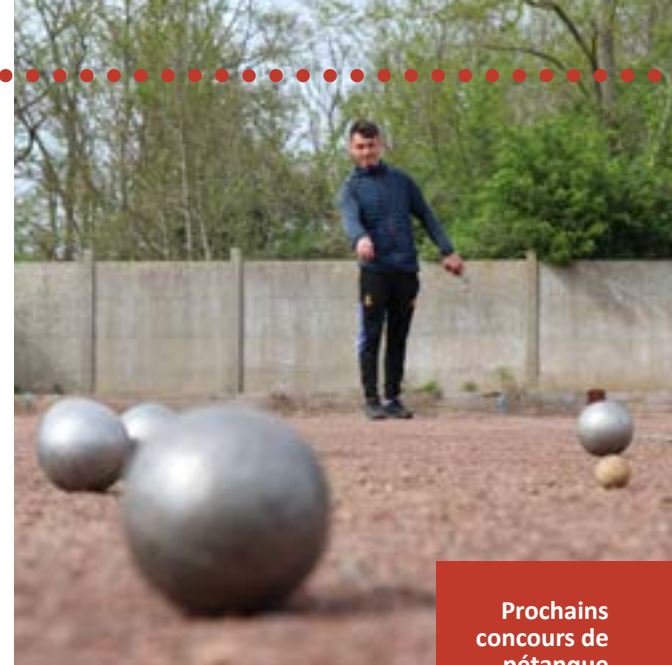
On en perdrait la boule !

Il ne faut pas confondre la Lyonnaise (appelée sport-boules) et la pétanque. C'est comme si on mélangerait la belote et le tarot. A Billy-Montigny, deux clubs existent. « L'UCSBLB » situé en plein cœur de la Cité 10 et la « Pétanque Billysienne » installée avenue du 1er mai.



Une initiation à la boule Lyonnaise a eu lieu récemment sur le boulodrome Dautricourt/Lourme, par l'UCSBLB, présidé par Michel Monnier, où quelques adeptes s'y sont essayés avec plus

ou moins de réussite. Puis, les boulistes d'un jour ont terminé cette journée par un concours de pétanque amical. D'autres initiations seront renouvelées par la suite.



Prochains concours de pétanque billysienne tous les samedis de juillet (concours de propagande), ainsi que le 14 juillet. Inscriptions sur place.

De son côté, Joseph Féra, président de la Pétanque Billysienne, avait organisé un concours pour tous les amateurs de cette discipline estivale. C'est Philippe Pecqueur, adjoint au maire qui a donné le top départ des 23 doublettes engagées sur le boulodrome Ferraton. C'est Corentin Foulon et Juliano Beaucorny qui ont remporté le tournoi face à Yann Waroux et Christophe Stabik.

Sports et loisirs

Caroline Gramlich, nouvelle présidente

La section « Sports et Loisirs » des Carabiniers de Billy-Montigny, bien connu pour son engagement dans la pratique de la gym douce, du step, du renforcement musculaire... vient d'élire une nouvelle présidente à sa tête : Caroline Gramlich.



Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue fin mai, les membres du club ont unanimement choisi Caroline pour succéder à Ghislaine Malbranque, qui a décidé d'arrêter pour raisons de santé.

Forte d'une expérience de plusieurs années au sein de l'association, elle incarne à la

fois la continuité et un souffle nouveau. Le comité directeur a également été partiellement renouvelé, avec l'arrivée de nouveaux visages motivés pour accompagner cette transition.

L'objectif pour la nouvelle présidente sera de renforcer

encore plus les liens entre les adhérents et de proposer plusieurs animations pour 2026. La prochaine étape, est la participation au forum des associations qui aura lieu le dimanche 28 septembre à la halle Joliot Curie du stade Paul Guerre.

Reprise des activités le lundi 8 septembre à la salle G.Philipe du stade P. Guerre. Inscriptions (anciennes et nouvelles), à partir de 18 ans sur place le 1^{er} septembre

Lundi et mercredi de 18^h30 à 19^h30

Vendredi de 17^h30 à 18^h30

Formation

Handmania première édition



Le club de handball des Carabiniers de Billy-Montigny a eu le privilège de recevoir pour sa première édition, Hand'Mania, l'école de formation des Hauts-de-France. C'est dans les salles Otello Troni et Joliot Curie que s'est déroulée cette manifestation organisée par la ligue de handball de notre région.

Bruno Troni, maire, Fadila Briki, adjointe aux sports et de nombreux élus, ont assisté à cet événement qui a rassemblé une soixantaine de participants. Des séances intenses, des ateliers adaptés et des conférences riches ont été animés par des acteurs du handball régional pour les arbitres, les dirigeants et les entraîneurs.

Ils ont pu partager leurs idées, leurs méthodes et leur vision de leur discipline favorite et participer au recyclage de leurs diplômes. Des remerciements ont été adressés à la Municipalité pour la mise à disposition des installations et surtout aux bénévoles qui ont œuvré, de A à Z, pour assurer la réussite d'un tel événement.

U15

Double coupe/championnat

La saison 2024/2025 restera gravée dans les mémoires du club ! Nos U15 ont réalisé un exploit remarquable en remportant à la fois le championnat et la coupe départementale, signant ainsi un doublé historique qui récompense leur talent, leur travail acharné et leur esprit d'équipe.

Après avoir dominé les phases 1 et 2 du championnat, les jeunes handballeurs ont confirmé leur supériorité sans connaître la défaite. Mais les jeunes champions ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. Quelques jours plus tard, ils affrontaient Bully-les-Mines en finale du trophée Michel

Besnouin. Dans un match intense et maîtrisé de bout en bout, ils ont su faire preuve d'une belle cohésion d'équipe pour s'imposer facilement sur le score de 42 à 32.

Ce doublé symbolise l'excellent travail de formation réalisé au sein du club. Félicitations à



toute l'équipe, aux coaches, aux parents et aux bénévoles qui ont soutenu les jeunes tout au long de cette saison inoubliable. La relève est assurée.

UNSS

Les collégiens, vice-champions

L'équipe de handball UNSS du collège David Marcelle (6^e/5^e), a fièrement représentée l'établissement lors de la finale académique qui s'est déroulée au complexe Otello Troni.

Quatre équipes (Aulnoye, Bully-les-Mines, Dunkerque et Billy-Montigny) se sont affrontées dans un bel état d'esprit. A l'issue du mini championnat, Dunkerque est devenu champion académique devant Billy-Montigny au goal avéragé.

Bravo et félicitations à tous pour leur parcours !



Un réseau de partenaires disponible gratuitement

Droit des femmes, de la famille, des consommateurs, prise en charge des victimes... Pour tous ces sujets, des professionnels assurent des permanences à la Maison de la Justice et du Droit et répondent à vos questions.

Quand venir à la Maison de Justice et du Droit ?

Exemples :



SUR CONVOCATION

Les entretiens se tiennent dans les locaux de la MJD

- L'Association Enquête et Médiation (AEM)
- L'Association Socio-Educative Judiciaire (ASEJ)
- L'Association Départementale d'Actions Educatives (ADAE62)
- Le délégué du procureur de la République
- La médiation pénale
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 62 (Béthune)

Accès au droit

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Information juridique, personnalisée, accessible et concrète en matière de droit de la famille, droit des victimes.

Union Départementales des Associations Familiales (UDAF62)

Médiation familiale, représentation de public vulnérable, problématique de couple...

Familles de France - Aide Éducative et Budgétaire (AEB)

Ce service informe les justiciables quant aux problématiques relatives au droit de la consommation, au surendettement.

SERVICE PUBLIC

La Maison de Justice et du Droit

Un droit pour tous



SUR RENDEZ-VOUS

Résolution amiable de conflits

Conciliateurs de justice

Règle à l'amiable les conflits d'ordre civil (voisinage, différends propriétaire/locataire ou litiges contractuels de moins de 5 000 €)

Délégué du défenseur des droits

des droits

Fait respecter vos droits en cas de litiges avec les services publics, lutte contre les discriminations, défense des droits de l'enfant et promotion de l'égalité.

Aides aux victimes

France Victimes 62

Accueil, information, accompagnement et orientation des victimes d'infractions pénales (vol, violence, escroquerie, accident de la circulation, violences intrafamiliales, etc.) Permanences de juristes et psychologues.

Avocats

Consultations d'orientation de 15 minutes le vendredi après-midi (hors vacances scolaires)

Notaires

le 3^e mercredi après-midi du mois, 30 minutes d'entretien d'orientation

Conseiller du salarié

entretien de 30 minutes avec un bénévole (DREETS) pour une problématique liée à la législation du travail

Pour la liste d'Union Républicaine

Le 5 juin 2025, l'Assemblée nationale a voté, à l'initiative du PCF, une résolution réclamant l'abrogation de la réforme des retraites imposée en 2023. Cette réforme, jugée injuste, a repoussé l'âge légal de départ à 64 ans et a allongé la durée de cotisations, en dépit de la mobilisation massive des citoyens. Ce vote, certes symbolique, constitue un désaveu clair du gouvernement et traduit le rejet d'une politique brutale, sacrifiant les travailleurs sous couvert d'équilibre budgétaire. Le PCF, aux côtés de la gauche et des syndicats, entend faire de cette étape une avancée vers un véritable rapport de force pour obtenir le retrait effectif de cette réforme et garantir à chacun une retraite digne, solidaire et juste. La lutte continue.

Parallèlement, une autre bataille se mène : celle pour la justice fiscale. Elle vise à imposer aux plus riches de contribuer équitablement à l'effort national. La taxe Zucman, adoptée à l'Assemblée grâce à la mobilisation de la gauche, proposait une taxation de 2 % sur la fortune des milliardaires pour lutter contre l'évasion fiscale et financer nos services publics. Pourtant, le Sénat, soutenu par la droite et l'extrême droite, a rejeté cette mesure. Ce choix révèle une fois de plus les véritables alliés du capitalisme et des grandes fortunes. Derrière les discours populistes, l'extrême droite protège les puissants et abandonne les travailleurs. Ce refus démontre que le système en place préfère

préserver les privilèges plutôt que de construire un modèle redistributif. La lutte pour un monde plus juste, où les richesses servent l'intérêt général, se poursuit.

Dans notre commune aussi, les luttes du quotidien prennent tout leur sens. La lutte pour la dignité, d'abord, avec notre engagement dans l'opération « 10 000 départs en vacances ». Parce que partir en vacances ne doit pas être un privilège mais un droit pour tous, y compris pour les familles populaires. Nous refusons que des enfants grandissent sans avoir vu la mer ou découvert d'autres horizons. C'est pour eux que nous agissons.

La lutte pour un service public local de qualité franchit une nouvelle étape avec la création d'un restaurant scolaire dédié aux tout-petits. Face à la mise en place du dispositif « cantine à 1 € » et à l'augmentation du nombre d'enfants concernés, de nombreuses familles s'interrogent légitimement sur les capacités d'accueil. Depuis plusieurs années, notre équipe municipale porte une volonté claire et ambitieuse : offrir aux enfants de maternelle un lieu de restauration spécifique, chaleureux, adapté à leurs besoins. La généralisation du repas à 1 € a permis d'accélérer ce projet. Dès la rentrée prochaine, une cantine maternelle ouvrira ses portes dans l'ancien presbytère, à proximité du restaurant Au Pain d'Alouette et de l'école Doisneau.

La sortie de fin d'année pour nos CM2 est également une belle réussite : permettre à nos enfants de découvrir des lieux magiques comme Nausicaa, c'est leur ouvrir les portes du rêve, de la curiosité, et de la connaissance.

Et que dire de la belle réussite du festival de la jeunesse, porté avec enthousiasme par notre jeunesse communiste ! Un moment d'expression, de culture, de fête, mais aussi d'engagement, qui montre que notre jeunesse a des idées, des valeurs et l'envie de construire un avenir meilleur. Oui, juin est un mois intense. Mais comme toujours, les élus de notre groupe sont là, disponibles, combattifs, présents aux côtés des habitants. L'opposition peut décrier ce qu'elle veut, mais l'action est réelle. Sans calcul électoral, sans posture, mais avec une volonté claire : être utile à notre population. Nous ne faisons pas de la politique pour briller dans les discours, mais pour améliorer concrètement la vie de nos concitoyens. C'est cette conviction, sincère et constante, qui guide chacun de nos engagements.

Les élus Communistes et Républicains

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Pour la liste Rassemblement National

Tribune non-parvenue

Pour la liste La Renaissance Billysienne

Tribune non-parvenue



Du lundi au vendredi
8^h30 - 12^h
13^h30 - 17^h



Maison de Justice et du Droit
Quartier Grande Résidence Pavillon Desmoulins,
Rue Alain
62300 Lens
Tél :
03 91 83 01 10



LUNDI 14 JUILLET
place Mathieu - 20^h

Concerts tributes

ABBA

calogero

MUSE

**Feu d'artifice
en clôture!**



En partenariat avec

